



ASSEMBLEE GENERALE

SAISON 2021-2022

RELEVÉ DES DÉCISIONS

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
Samedi 06 Novembre 2021
Hôtel NOVOTEL PARIS CENTRE TOUR EIFFEL
61 Quai de Grenelle – 75015 PARIS

Sous la présidence de Monsieur Jamel SANDJAK

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- **APPEL DES DELEGUES ET QUORUM**

Nombre de clubs composant l'Assemblée : 985

Nombre de licences dans les clubs composant l'Assemblée : 240 281

Chiffre arrêté au 30 Juin 2021

Nombre de voix composant l'Assemblée : 12 032

Quorum Assemblée Ordinaire :

* **329 clubs**

* **4 011 voix**

Quorum Assemblée Extraordinaire :

* **494 clubs**

* **6 017 voix**

A l'ouverture de l'Assemblée, 330 clubs (soit 33,50% des clubs composant l'Assemblée) représentant 6 496 voix (soit 53,99% des voix composant l'Assemblée) sont présents ou

représentés ; il est ainsi constaté que le quorum étant atteint, l'Assemblée Ordinaire peut valablement délibérer.

Après l'ouverture de l'Assemblée, le nombre de clubs présents ou représentés a évolué au gré de l'arrivée de Délégués de Clubs ; il est ainsi relevé que 343 clubs (soit 34,82% des clubs composant l'Assemblée) représentant 6 745 voix (soit 56,06% des voix composant l'Assemblée), étaient finalement présents ou représentés.

- **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 05.01.2021 (publié sur le site paris-idf.fff.fr le 14.09.2021)**

. **Vote n°1** : Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 05.01.2021

Nombre de voix exprimées : 6 616 voix

Nombre de « POUR » : 6 343 voix (soit 95,87% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 273 voix (soit 4,13% des voix exprimées)

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 05.01.2021 est approuvé.

- **RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2020-2021**

Après différentes présentations, l'Assemblée procède au vote du rapport moral de la saison 2020-2021.

. **Vote n°2** : Approbation du rapport moral de la saison 2020-2021

Nombre de voix exprimées : 6 629 voix

Nombre de « POUR » : 6 389 voix (soit 96,38% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 240 voix (soit 3,62% des voix exprimées)

Le rapport moral de la saison 2020-2021 est approuvé.

- **QUESTIONS FINANCIERES**

Après avoir entendu les explications et précisions de la Trésorière et de l'Expert-comptable de la Ligue, et après présentation des rapports du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée procède aux votes relatifs aux questions financières.

. **Vote n°3** : Approbation du rapport financier, du Bilan et du Compte de résultat arrêtés au 30 Juin 2021

Nombre de voix exprimées : 6 144 voix

Nombre de « POUR » : 5 657 voix (soit 92,07% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 487 voix (soit 7,93% des voix exprimées)

Le rapport financier, le Bilan et le Compte de résultat arrêtés au 30 Juin 2021 sont approuvés.

. **Vote n°4** : Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2021, soit 53 117 €, au poste « Report à nouveau ».

Nombre de voix exprimées : 6 182 voix

Nombre de « POUR » : 6 004 voix (soit 97,12% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 178 voix (soit 2,88% des voix exprimées)

Le résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2021, soit 53 117 €, est affecté au poste « Report à nouveau ».

. **Vote n°5** : Approbation du budget prévisionnel 2021-2022 réactualisé

Nombre de voix exprimées : 6 094 voix

Nombre de « POUR » : 5 774 voix (soit 94,75% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 320 voix (soit 5,25% des voix exprimées)

Le budget prévisionnel 2021-2022 réactualisé est approuvé.

. **Vote n°6** : Approbation du budget prévisionnel 2022-2023

Nombre de voix exprimées : 6 088 voix

Nombre de « POUR » : 5 606 voix (soit 92,08% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 482 voix (soit 7,92% des voix exprimées)

Le budget prévisionnel 2022-2023 est approuvé.

• **MODIFICATIONS AUX STATUTS DE LA LIGUE**

. **Vote n°7** : Mise en conformité des Statuts de la Ligue avec les Statuts-types des Ligues Régionales – Organisation d'une Assemblée Générale dématérialisée

Nombre de voix exprimées : 6 001 voix

Nombre de « POUR » : 5 758 voix (soit 95,95% des voix exprimées)

Nombre de « CONTRE » : 243 voix (soit 4,05% des voix exprimées)

La mise en conformité des Statuts de la Ligue avec les Statuts-types des Ligues Régionales (Organisation d'une Assemblée Générale dématérialisée) est approuvée.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le quorum n'ayant pas été atteint, l'Assemblée ne peut délibérer ce jour sur les propositions de modifications aux Statuts (Modalités de représentation lors d'une Assemblée Générale dématérialisée / Répartition des compétences Assemblée Générale – Comité de Direction) ; conformément aux dispositions de l'article 36.4 des Statuts de la Ligue, l'Assemblée sera à nouveau convoquée, dans les prochaines semaines, pour délibérer, sans condition de quorum, sur les propositions de modifications statutaires.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

. **Vote n°8** : Election des membres de la délégation de la L.P.I.F.F. aux Assemblées de la F.F.F. et de la L.F.A. - Saison 2021-2022 - 1er tour

Au titre de délégués de clubs (élection de 4 candidats)

Nombre de voix exprimées : 5 823

Nombre de voix recueillies par :

. Titulaire : BOUAJAJ Ahmed – Suppléant : SOUADJI Jamal : 5 184 (soit 89,03% des voix exprimées)

. Titulaire : COUCHOUX Philippe – Suppléant : VOISIN Daniel : 4 019 (soit 69,02% des voix exprimées)

. Titulaire : MONLOUIS Joëlle – Suppléante : PEREIRA Christine : 3 934 (soit 67,56% des voix exprimées)

. Titulaire : ROYAN Rosan – Suppléant : MERT Paul : 3 712 (soit 63,75% des voix exprimées)

Sont élus à l'issue du 1^{er} tour de scrutin :

- . **BOUAJAJ Ahmed (titulaire) et SOUADJI Jamal (suppléant),**
- . **COUCHOUX Philippe (titulaire) et VOISIN Daniel (suppléant),**
- . **MONLOUIS Joëlle (titulaire) et PEREIRA Christine (suppléante),**
- . **ROYAN Rosan (titulaire) et MERT Paul (suppléant).**